Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203111-20251216-75_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 16 décembre 2025

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur René BOUAN, Maire.

Etaient Présents : AILLET Louis, BOUAN Chantal, BOUAN René, DAUNAY Loïc, LEBORGNE Régine, MARTIN Françoise, MENIER Mireille, PLESTAN Sylvaine, RAULT Philippe, ROBISSOUT Josiane, SCHMITT Thomas et SUIRE Thierry.

Excusés : AUBIN William, PORCHER Aurélie (procuration à Josiane ROBISSOUT) et SORGNIARD Catherine (procuration à Loïc DAUNAY).

Secrétaire de séance : SCHMITT Thomas

2025.75 – Contrat de protection juridique au 1er janvier 2026

MMA nous a annoncé en novembre que notre contrat de protection juridique allait être résilié en raison de la sinistralité enregistrée.
Suite à un échange avec les services MMA, ils nous proposent aujourd'hui un contrat avec un nouveau partenaire, CFDP Assurances.

Proposition d'une protection juridique collectivités tenant compte des sinistres et des options retenues d'un montant 3 234,17 € TTC par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise Mr le Maire à signer la proposition de CFDP Assurances pour un contrat de protection juridique au tarif de 3 234,17 € TTC par an à partir du 1er janvier 2026.**

Pour extrait conforme,
Le 16 décembre 2025

Le Maire,
René BOUAN

